Où et quand se confesser dans la métropole montpelliéraine

"Père, j'ai péché contre
le ciel et envers toi.
Je ne suis plus digne d'être
appelé ton fils".

Luc 15, 21

Les paroisses du Grand Montpellier

Paroisse Cathédrale

Cathédrale 17h30 -18h15 du lundi au vendredi
ND des Tables 17h-17h45 le mercredi
St-Roch 19h30-20h15 le mercredi
St-Denis 17h-17h45 les jeudi et vendredi
St-Léon 18h-18h30 jeudi
Ste-Eulalie 10h-12h le mardi, 9h30-9h50 le dimanche
Pénitents blancs 12h-14h le vendredi
Couvent des Dominicains 17h30-18h50 le jeudi

Paroisse Sainte-Bernadette

Mardi et mercredi après la messe de 18h30

Paroisse Saint-Barnabé

Jeudi 17h30-18h30 avant la messe de 18h30.
Possibilité après la messe.

Paroisse Sainte-Marie du Salaison

Teyran samedi matin à l'Eglise

Paroisse Saint-Luc en Garrigues

Pas de permanence fixe dans l'ensemble paroissial Saint Luc – Marcel Callo. Téléphoner avant de venir au presbytère

Paroisse Notre Dame de la Paix

Permanence 2ème samedi du mois 10h30-12h

Paroisse Saint-Augustin de l'Aqueduc

Ste-Thérèse permanence le samedi 11h-12h à l'église.

Paroisse Saint-Paul Sainte-Croix

St-Paul à l'église le samedi à 17h30

Paroisse Saint-Jean Lavérune

Possibilité sur rendez-vous le samedi soir avant la messe

Paroisse Saint-Martin du Vignogoul

Saussan, le mercredi 18h30-19h
Pignan, le jeudi 18h-19h
Juvignac, le vendredi 18h-19h.

Paroisse Saint-Jean du Lez

Don Bosco mardi, mercredi et vendredi 18h-18h30

Paroisse Saint-François Saint-Martin

30 minutes avant les messes y compris le week-end et sur rendez-vous au 04 67 65 71 55

Paroisse Saint-Bernard de Lattes

mardi : 18h confessions, 18h30 messe. Sauf pendant les vacances

Paroisse Saint-Cléophas Saint-Jacques

jeudi 19h15-20h45 (vacances voir site ou affiches sur place)
dimanche 15h30-17h (vacances voir site ou affiches sur place)

Paroisses Stella Maris

Carnon 18h-18h30 le lundi
Villeneuve 10h30-11h00 le mercredi
Palavas 17h30-18h20 le jeudi
La Grande Motte 9h30-10h le vendredi